MFCYMB

**Quelles ressources mobiliser pour l’atteinte des ODD : analyse des résultats et du financement des interventions dans le cadre de la lutte contre le paludisme en Côte d’Ivoire.**

Dr Colette YAH epouse KOKRASSET, Programme National de lutte contre le paludisme, coletteyah@yahoo.fr

Format: (1) Dr , Antoine MÃ©a TANOH , Programme National de Lutte contre le paludisme, E-mail tanomeaantoine@yahoo.fr, Postal Address. (2) .Serges Brice ASSI., Programme National de lutte contre le paludisme, assisergi@yahoo.fr.

BUT

Contribuer à une évaluation des financements à mobiliser pour tendre vers les ODD dans le cadre de la lutte contre le paludisme

METHODOLOGIE

Il s’agit d’une étude descriptive. Les progrès réalisés dans le cadre des OMD en matière de lutte contre le paludisme et les ressources mobilisées pour parvenir à ces résultats ont été examinés de 2011 à 2014

Les opportunités de financement connus sur la période des ODD ont été listées et une corrélation entre les ressources mobilisées et les objectifs à atteindre a été établie.

Une projection du financement de l’Etat en 2030 a été faite de même que les résultats attendus.

RESULTATS

La lutte contre le paludisme a contribué à réduire la mortalité chez les moins de 5 ans toutes causes confondues passant de 125‰ (MICS) en 2006 à 108‰ en 2012 (EDSIII).

Le taux d’utilisation des MILDA chez les enfants de cette tranche d’âge est passé de 3% en 2006, à 37% en 2012 avec un ratio utilisation/possession de 68% dans la population.

La proportion des ménages disposant d’au moins une (01) moustiquaire imprégnée d’insecticide est passé de 10% (MICS) en 2006 à 67% en 2012(EDSIII) puis à 95% en 2014 (Rapport campagne MILDA, 2014).

L’incidence des cas de paludisme chez les enfants âgés de moins de 5 ans, a diminué de 109 points entre 2011 et 2014 passant de 389‰ à 280‰.

Les ressources mobilisées pour parvenir à ces résultats entre 2011 et 2014 s’élèvent à 127 294 694 622. Sur cette période 87,8% ont été mobilisés auprès du Fonds mondial. La part de l’Etat et les autres partenaires représente 13,2%.

Il n’y a pas suffisamment de visibilité de financement des partenaires jusqu’en 2030.

La part de l’Etat passera à 36 504 208 637,78 FCFA, en tenant compte de la volonté de payer qui prévoit une hausse annuelle de 25%, sur la base du montant annoncé en 2017 (2 006 840 093 francs CFA ).

Conclusion

Le passage à échelle des interventions effectif depuis 2010 a eu un impact sur les résultats de la lutte contre le paludisme. Ces actions ont nécessité la mobilisation en moyenne de 31 823 673 655,50 par an.

Si l’Etat et les partenaires maintiennent les efforts, l’incidence régressera et tombera en dessous de 0 chez les enfants d’ici 2022 à raison de 27,25 point par an.